

Détecteurs installés pour commander de l'équipement d'éclairage d'urgence :

Si les dispositifs décrits aux présentes commandent de l'équipement d'éclairage et d'alimentation d'urgence, il faut suivre les directives qui suivent. Dans de tels cas, leur température nominale doit se limiter à 25 °C. De plus, on doit alors leur apposer l'étiquette « Emergency Circuits » (fournie) à l'avant.

IMPORTANTES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lorsqu'on emploie de l'équipement électrique, il faut toujours prendre des précautions de base, comme les suivantes:

a) **LIRE ET RESPECTER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**

b) NE PAS utiliser les dispositifs à l'extérieur.

c) NE PAS installer les dispositifs près de radiateurs électriques ou au gaz.

d) Installer les dispositifs à des endroits et des hauteurs d'où ils ne pourront facilement être manipulés par du personnel non autorisé.

e) NE PAS utiliser de l'équipement accessoire non recommandé par le fabricant.

f) NE PAS employer les dispositifs pour des usages autres que ceux pour lesquels ils sont conçus.

CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES

Tous les travaux de maintenance doivent être effectués par du personnel qualifié. Si des circuits d'urgence sont alimentés ou commandés depuis un panneau donné, celui-ci doit tirer son courant d'une unité d'alimentation sans coupure, d'une génératrice ou d'une autre source pouvant continuer de fonctionner en cas de panne.

OUTILS REQUIS

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Tournevis à petite lame

- Dénudeur
- Coupe-fil

PIÈCES COMPRISES

- Un détecteur (1)
- Une lentille à portée moyenne (1)
- Une plaque de fixation de 4 po² (25,8 cm²) (1)
- Une étiquette pour circuits d'urgence (1)
- Un connecteur à basse tension (1)
- Un obturateur perforé de 360° (1)
- Deux vis n° 6-32 de 1 1/2 po (3,8 cm) (2)
- Un demi-obturateur (1)
- Un tube d'isolation (1)
- Un collecteur de lumière oblique (1)

DESCRIPTION

Ces détecteurs d'occupation sont des dispositifs à infrarouge et à tension régulière conçus pour commander automatiquement l'éclairage. Ils allument les lumières et les maintiennent sous tension tant que des mouvements sont captés, puis les éteignent une fois le délai prescrit écoulé. Ils analysent aussi continuellement les conditions ambiantes et adaptent leurs réglages en conséquence. Employant la toute dernière technologie à microprocesseurs, ils rectifient en effet leur comportement en fonction des circonstances changeantes, ce qui a pour effet d'optimiser continuellement leur rendement. De plus, grâce à l'immunité supérieure aux déclenchements intempestifs de la technologie à infrarouge, ces détecteurs offrent toujours une performance exceptionnelle.

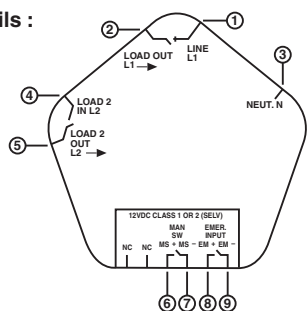
INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!**

Étape 2 **Désignation des fils :**

1. Ligne (actif, L1)
2. Charge (L1) →
3. Neutre (N)
4. Charge (L2)
5. Charge (L2) →
6. Commutation manuelle (+)
7. Commutation manuelle (-)
8. Circuits d'urgence (+)
9. Circuits d'urgence (-)



Étape 3 **Préparation et raccordement des fils :**

- S'assurer que les brins des fils de la boîte de raccordement sont bien droits (**les recouper au besoin**).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte de raccordement de la manière illustrée.
- Effectuer le câblage conformément à ce qui suit :
 - **Fils de ligne, de neutre et de charge (cuivre)**
Calibre : 12 à 18 AWG (3,3 à 0,75 mm²)
Couple : 20 lb-po (23 kgf-cm).
 - **Fils de commande (commutation manuelle et circuits d'urgence)**
Calibre : 16 à 26 AWG (4,0 à 0,12 mm²)
Couple : 2,5 lb-po (2,88 kgf-cm).



Plafonniers-détecteurs d'occupation à infrarouge

Conformité à la norme CCR 20

Aucune charge minimale prescrite

DIRECTIVES

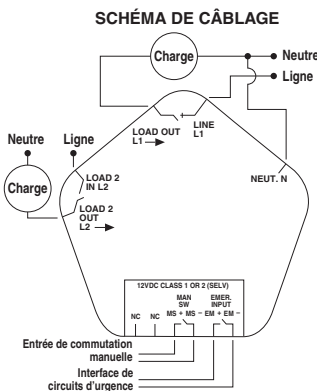
Valeurs nominales : 6A-6AX 250V		720-1440 W/VA 120-240 50Hz	
120 V 60 Hz	8 A, électronique ballast	277 V 60 Hz	5 A, électronique ballast
	800 W/VA, tungstène, ballast		1200 VA, ballast
	1/4 ch		1/3 ch

MODÈLES					
N° de cat.	Description	Plage de tensions	Consommation	Couverture	Emplacements suggérés
O2C04-IDW	Haute densité	120-277V, 50/60 Hz	Entre 30 et 60 A	41,8 m ²	Au centre d'une pièce/aire, hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)
O2C15-IDW	Longue portée	120-277V, 50/60 Hz	Entre 30 et 60 A	139,4 m ²	Au centre d'une pièce/aire, hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)

Étape 4 Installation du détecteur :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

1. Insérer les fils dans les bornes appropriées. Utiliser un petit tournevis pour serrer ces dernières sur les fils.
 - a) Le fil de ligne à la borne de ligne (LINE).
 - b) Le fil de neutre à la borne de neutre (NEUTRAL).
 - c) Les fils de charge aux bornes de charge (LOAD). **REMARQUE :** les deux charges DOIVENT être alimentées sur la même phase.
 - d) Les fils de commutation manuelle (MANUAL SWITCH) et de circuits d'urgence (EMERGENCY INTERFACE) à leurs bornes respectives. **REMARQUE :** en présence de fils de commutation manuelle et de circuits d'urgence de classe 2, il faut utiliser le tube d'isolation fourni à l'intérieur de la boîte de raccordement. **REMARQUE :** les fils doivent être insérés dans les trous du dessus du détecteur, puis retenus par une rondelle sur leurs bornes respectives.



FONCTIONNEMENT

L'éclairage est commuté et maintenu allumé par détection à infrarouge. Les lumières s'éteignent après le délai sélectionné quand plus aucun mouvement n'est capté.

- **Délai d'extinction :** le détecteur est conçu pour éteindre ses charges quand aucun mouvement n'est détecté pendant un délai choisi. Ce délai peut être réglé au niveau du cadran noir.
- **Délai de passage :** cette fonction est utile dans les pièces où on ne fait que passer. Quand on la choisit, le détecteur fonctionne de la façon suivante. Quand une personne entre dans la pièce, le détecteur allume ses charges. Si la personne part avant le délai de passage par défaut (2,5 minutes), les lumières s'éteignent tout de suite. Cependant, si une présence est encore détectée après ce laps de temps, le détecteur se remet à fonctionner normalement.
- **Réinitialisation :** fonction permettant de remettre les réglages d'adaptation et de photocellule aux valeurs par défaut.
- **Interrupteur de commutation manuelle :** interrupteur à levier, à basse tension et à contacts momentanés permettant d'outrepasser les états d'occupation et de commander manuellement l'éclairage. Lorsqu'on l'actionne, le compte à rebours d'extinction repart à zéro.
- **Interface des circuits d'urgence :** cette entrée est prévue pour les systèmes d'immotique (automatisation des fonctions d'un immeuble) ou d'autres dispositifs de fermeture de contact conçus pour forcer l'allumage des lumières en cas d'urgence. (Les lumières ne s'éteignent ensuite que quand le signal d'alarme est arrêté.)

Modes de fonctionnement : réglable au moyen des sélecteurs du groupe « C ».

Les occupants d'une pièce doivent appuyer sur l'interrupteur pour mettre les deux charges sous tension. Elles peuvent aussi être mises hors tension de cette façon. Elles le font toutefois automatiquement une fois le délai d'extinction écoulé. Si des mouvements sont détectés dans un intervalle de 30 secondes après l'expiration du délai, les deux charges se remettent sous tension. Autrement, elles demeurent hors tension jusqu'à ce que quelqu'un appuie de nouveau sur l'interrupteur.

Mode 1 – Mise sous tension manuelle (aucune exploitation de la lumière ambiante)
Les occupants d'une pièce doivent appuyer sur l'interrupteur pour mettre les deux charges sous tension. Elles peuvent aussi être mises hors tension de cette façon. Elles le font toutefois automatiquement une fois le délai d'extinction écoulé. Si des mouvements sont détectés dans un intervalle de 30 secondes après l'expiration du délai, les deux charges se remettent sous tension. Autrement, elles demeurent hors tension jusqu'à ce que quelqu'un appuie de nouveau sur l'interrupteur.

Mode 2 – Mise sous tension automatique
Les deux charges se mettent automatiquement sous tension quand des mouvements sont détectés (si elles ne sont pas maintenues hors tension en mode d'exploitation de la lumière ambiante). Elles peuvent aussi être mises sous tension au moyen de l'interrupteur. Elles se mettent hors tension automatiquement une fois le délai d'extinction écoulé.

Mode 3 – Commande de salle de bain (mode d'exploitation de la lumière ambiante pour la charge 1 seulement)
Les deux charges se mettent automatiquement sous tension quand des mouvements sont détectés (si la charge 1 n'est pas maintenue hors tension en mode d'exploitation de la lumière ambiante). Elles peuvent aussi être mises sous tension au moyen de l'interrupteur. La charge 1 peut aussi être mise hors tension de cette façon. Elle se met hors tension automatiquement une fois le délai d'extinction écoulé. La charge 2 se met hors tension dix minutes après l'expiration du délai ou la mise hors tension de la charge 1.

Mode 4 – Mise sous tension automatique/manuelle
La charge 1 est en mode de mise sous tension automatique, alors que la charge 2 est en mode de mise sous tension manuelle. Si la charge 1 est sous tension et la charge 2 est hors tension, l'interrupteur mettra seulement cette dernière sous tension. Si les deux charges sont sous tension, l'interrupteur les mettra toutes les deux hors tension. Si les deux charges sont hors tension, l'interrupteur les mettra toutes les deux sous tension.

Mode 5 – Commande d'escalier
Les deux charges se mettent automatiquement sous tension quand des mouvements sont détectés (si elles ne sont pas maintenues hors tension en mode d'exploitation de la lumière ambiante). Elles peuvent aussi être mises sous tension au moyen de l'interrupteur. Les charges 1 et 2 se mettent alternativement sous/hors tension quand le délai s'écoule, de manière à ce qu'une d'entre elles soit toujours sous tension. En mode d'exploitation de la lumière ambiante, si celle-ci est suffisante, les deux charges se mettent toutefois hors tension, que l'espace soit occupé ou non. L'interrupteur ne peut être utilisé que pour mettre hors tension une charge à la fois.

Mode 6 – Gradation échelonnée par alternance (comme le mode 2, avec une photocellule non calibrée)
Les deux charges se mettent automatiquement sous tension quand des mouvements sont détectés et la lumière ambiante est insuffisante. Elles peuvent aussi être mises

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Les détecteurs doivent être fixés à des surfaces exemptes de vibrations.
- Ne pas effectuer de terminaisons au moyen de fils de type informatique, comme ceux de catégorie 5/5e.
- Les détecteurs ne peuvent être installés à moins de trois mètres les uns des autres.
- Les détecteurs doivent être installés à une distance d'au moins deux mètres des bouches d'aération, des appareils de traitement de l'air et des surfaces réfléchissantes (fenêtres/miroirs).

REMARQUE

- Ne pas toucher la surface des lentilles. Les surfaces externes peuvent être essuyées au moyen d'un chiffon humide seulement.
- **Températures de fonctionnement :** 32° to 104°F (0° to 40°C)
- Compatibilité avec les ballasts électroniques et magnétiques, les transformateurs électroniques et magnétiques à basse tension, les lampes à incandescence et les ventilateurs.

Apprentissage des circonstances ambiantes – infrarouge

Ce type de détecteur « apprend » le profil d'occupation quotidien de sa pièce, et ce, pendant une période de sept jours. Il ajuste ensuite sa sensibilité pour éviter les mises sous tension non voulues durant les périodes normales d'occupation.

PHOTOCELLULE ET EXPLOITATION DE LA LUMIÈRE AMBIANTE

L'exploitation de la lumière ambiante permet d'économiser encore plus d'énergie. Une photocellule garde en effet les lumières éteintes quand l'éclairage est suffisant. L'intensité lumineuse est mesurée en candelas-pieds ou en lux; un bureau moyen est conçu pour utiliser de 50 à 60 candelas-pieds (500 à 600 lux). Durant les étapes de calibrage, c'est ce « niveau normal d'éclairage » (NNE) qui sert de point de consigne pour le déclenchement de la fonction d'exploitation de la lumière existante.

CALBRAGE

Une fois le détecteur installé, il faut le configurer de manière à pouvoir maintenir les niveaux d'éclairage voulus et économiser le plus d'énergie possible. Pour ce faire, il faut d'abord comprendre les notions de fonctionnement « en boucle fermée » et « en boucle ouverte », puis décider quel mode convient le mieux aux besoins des utilisateurs.

- **Fonctionnement en boucle ouverte :** la photocellule (et son collecteur de lumière) est orientée vers une zone principalement éclairée par de la lumière naturelle provenant d'une fenêtre ou d'un puits, mais aussi minimalement illuminée par les appareils qu'elle commande. **REMARQUE :** dans de tels cas, il faut employer le **collecteur de lumière oblique**. En boucle ouverte, on ne peut effectuer que le calibrage manuel (le détecteur n'entrera pas en mode de calibrage automatique si cette option est choisie).
- **Fonctionnement en boucle fermée :** la photocellule (et son collecteur de lumière) est orientée vers une zone principalement éclairée par les appareils qu'elle commande. **REMARQUE :** dans de tels cas, on emploie le **collecteur de lumière plat**.

Il faut laisser au détecteur une période de réchauffement de 30 secondes après sa mise sous tension. Pour un calibrage optimal, on doit se placer à au moins 6 pi (2 m) du dispositif deux minutes après le début de la procédure automatique. **REMARQUE :** pour désactiver la photocellule ou annuler le calibrage, mettre le cadran bleu à SET/OFF pendant plus de cinq secondes (le témoin s'allumera en rouge, puis clignotera en jaune). Lorsqu'on veut changer de mode de fonctionnement de la photocellule ou refaire le calibrage, il faut désactiver cette première et suivre les directives ci-dessous:
Mode manuel : ce mode possible en boucle tant ouverte que fermée permet de régler rapidement le NNE. Le calibrage devrait toujours être fait quand la lumière ambiante est au niveau désiré.

Procédure – fonctionnement en boucle ouverte/fermée

1. Mettre le sélecteur C4 à ON (boucle ouverte) ou à OFF (boucle fermée).
2. Installer le collecteur de lumière approprié.
 - **Fonctionnement en boucle ouverte :** installer le collecteur de façon à ce que son côté le plus long soit face à la source de lumière naturelle (une fenêtre, par exemple, **figure 3A**).
 - **Fonctionnement en boucle fermée :** on doit se servir du collecteur plat (installé en usine).
3. Mettre le cadran bleu à SET/OFF pendant deux secondes (le témoin s'allume en rouge pour indiquer que le dispositif est en mode de calibrage manuel). Le mettre ensuite à 1X SETPOINT (**figure 4**).
4. Remettre le couvercle du détecteur.
5. Les lumières sont maintenues allumées pendant trois minutes, puis éteintes pendant une minute (circuit ouvert seulement).
6. Le témoin clignote en rouge (trois minutes). Facultatif : pendant ce temps, le NNE peut être réglé en tournant le cadran vers la gauche ou la droite. **REMARQUE :** le témoin clignote en bleu quand le réglage a été modifié.
7. Une fois le calibrage terminé, le témoin se remet à fonctionner normalement. Le dispositif fonctionne en mode manuel.

Mode automatique : le mode automatique n'est possible qu'en boucle fermée (le NNE se règle en 24 heures). Le détecteur n'entrera pas en mode de calibrage automatique si on a choisi un fonctionnement de photocellule en boucle ouverte.

Procédure

1. Mettre le sélecteur C4 à OFF.

- Utiliser le collecteur plat (installé en usine).
- Mettre le cadran bleu à AUTO (le témoin s'allume en vert pendant 24 heures pour indiquer que le dispositif est en mode de calibrage automatique).
- Remettre le couvercle du détecteur.
- Une fois le calibrage terminé, le témoin se remet à fonctionner normalement. Le dispositif fonctionne en mode automatique.

FONCTIONNEMENT PAR PHOTOCELLULE

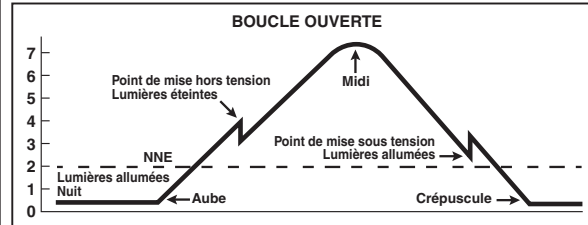
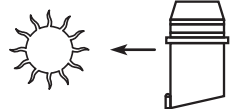
- Pour éviter que les lumières se commutent sans raison, le point de mise hors tension est fixé à un niveau plus élevé que le point de mise sous tension. Il est également possible d'établir des délais d'allumage et d'éteinte une fois les points de consigne atteints. À titre d'exemple, il pourrait y avoir un écart de 10 % entre les points de consigne de mise sous et hors tension, de même que des délais de cinq minutes pour mettre les lumières hors tension et de une minute pour les mettre sous tension.
- Les points de mise sous et hors tension peuvent être modifiés en tout temps au moyen du cadran bleu. **REMARQUE** : on et cinq minutes pour la mise hors tension à 30 secondes pour la mise sous et hors tension quand un nouveau réglage a été détecté. Ces réductions s'annulent deux minutes après la modification. **REMARQUE** : le témoin clignote en bleu quand le réglage a été modifié.
- Pour désactiver la photocellule ou annuler le calibrage, mettre le cadran bleu à SET/OFF (le témoin s'allumera en rouge, puis clignotera en jaune). Quand les charges sont maintenues hors tension, le témoin du détecteur s'allume en bleu pendant deux secondes toutes les 30 secondes.

Fonctionnement en boucle ouverte

- En boucle ouverte, le côté le plus long du collecteur doit être face à la source de lumière naturelle (une fenêtre, par exemple, figure 3A).
- Le graphique de la figure 3A montre les valeurs d'une photocellule tout au long de la journée. Présument l'absence de nuages, ces valeurs empruntent un parcours relativement linéaire. À l'extrême gauche, représentant la nuit, les niveaux sont très bas, et commencent à monter à l'aube. Quand les valeurs atteignent le point de consigne, les lumières s'éteignent, puisqu'il y a suffisamment d'éclairage naturel. Les niveaux amorcent leur descente vers midi, jusqu'à ce qu'ils atteignent le point de consigne, où les lumières se rallument.

Figure 3A

REMARQUE : le côté long du collecteur oblique doit être tourné vers la source de lumière naturelle (fenêtre).

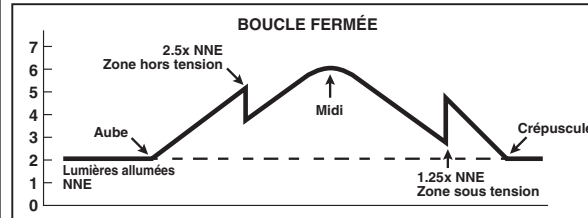


Fonctionnement en boucle fermée

- Le graphique de la figure 3B montre les valeurs d'une photocellule tout au long de la journée. On présume encore qu'il n'y a pas de nuages, et que le niveau d'éclairage est uniquement attribuable aux luminaires (sans apport externe). À l'extrême gauche, les lumières sont allumées parce que l'espace est occupé et qu'il fait encore nuit; il n'y a aucune illumination naturelle. À l'aube, les niveaux commencent à augmenter. Pour éviter qu'ils ne tombent sous le point de consigne et, dans ce cas, sous le NNE, on a fixé ce premier à 2,5 fois le niveau produit par les luminaires seulement. Ainsi, l'éclairage ambiant est suffisamment élevé pour empêcher les luminaires de s'allumer. On peut constater cet effet sur le graphique là où le niveau baisse soudainement. Il continue ensuite de s'accroître jusqu'aux environs de midi. À mesure que l'éclairage naturel diminue, l'intensité baisse en s'approchant du point de consigne. Avant d'atteindre ce point, les luminaires se rallument, produisant la hausse soudaine du niveau qu'on observe à la droite du graphique.

Figure 3B

Collecteur de lumière plat



TÉMOIN À DEL

- ROUGE** - Clignote à la détection de mouvements. Peut être désactivé en mettant le sélecteur B4 à ON (tableau 2). S'allume pendant trois minutes, puis clignote pendant trois minutes durant la procédure de calibrage manuel de la photocellule. Reste allumé quand le dispositif ne fonctionne pas normalement.
- VERT** - Reste allumé pendant 24 h durant la procédure de calibrage automatique de la photocellule.
- JAUNE** - Clignote en mode de vérification. Reste allumé quand l'interface du système d'immotique/urgence est activée.
- BLEU** - Clignote quand un réglage a été modifié. Reste allumé pendant deux secondes toutes les 30 secondes quand le détecteur maintient les charges hors tension.

RÉGLAGES

Réglages par défaut :

Les cadrans sont mis en usine aux positions recommandées (se reporter à la figure 4 et au tableau 1).

Mis à part le A3, le A4, le C1, le C2 et le C3, tous les sélecteurs sont à la position OFF (tableau 2).

Figure 4 - Réglages

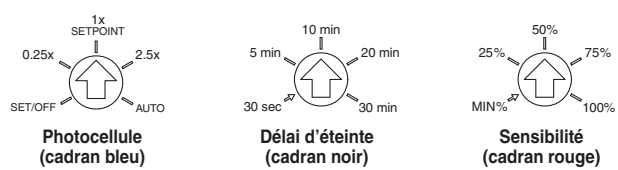


TABLEAU 1 : RÉGLAGES DES CADRANS				
Couleur	Symbole	Fonctions	Réglages	Réglages par défaut
Rouge		Réglage de la portée du capteur à infrarouge	Réglage de la portée Extrême gauche = min. Extrême droite = max.	75%
Noir		Délai d'éteinte	Extrême gauche = min. (30 s) Extrême droite = max. (30 min.)	50% (10 min)
Bleu		Éclairage ambiant prioritaire (photocellule)	Extrême gauche = AUCUN éclairage ambiant prioritaire Extrême droite = calibrage automatique Plage de 3 à 16 000 lux	0%

TABLEAU 2 : RÉGLAGE DES SÉLECTEURS			
SÉLECTEUR	FONCTIONS	RÉGLAGES	
		OFF	ON
Groupe A			
A3	Mode manuel	Autoréglage activé	Autoréglage désactivé
A4	Mode de passage	Mode de passage activé	Mode de passage désactivé
Groupe B			
B1	Mode forcé	Normal	Commande prioritaire activée (B2)
B2	État forcé	Commande prioritaire désactivée	Commande prioritaire activée
B3	Mode de vérification	Désactivé	Activé (OFF → ON)
B4	État des témoins	Témoins activés	Témoins désactivés
B5	Réinitialisation	OFF → ON → OFF	

MODES DE FONCTIONNEMENT À DEUX RELAIS				
Mode	Groupe C			Comportement
	C1	C2	C3	
Mode 1	OFF	OFF	OFF	Charge 1: Mise sous tension manuelle/hors tension automatique Charge 2: Mise sous tension manuelle/hors tension automatique
Mode 2	ON	ON	ON	Charge 1: Mise sous/hors tension automatique Charge 2: Mise sous/hors tension automatique
Mode 3	ON	OFF	OFF	Charge 1: Mise sous/hors tension automatique Charge 2: Délai d'éteinte de 10 minutes
Mode 4	OFF	ON	OFF	Charge 1: Mise sous/hors tension automatique Charge 2: Mise sous tension manuelle/hors tension automatique
Mode 5	ON	ON	OFF	Charge 1: Mise sous tension alternative/hors tension automatique Charge 2: Mise sous tension alternative/hors tension automatique
Mode 6	OFF	OFF	ON	Charge 1: Gradation échelonnée (par alternance) Charge 2: Gradation échelonnée (par alternance)
Mode 7	ON	OFF	ON	Charge 1: Gradation échelonnée (sous tension) Charge 2: Gradation échelonnée (sous/hors tension)
C4	Exploitation de la lumière ambiante - OFF (boucle fermée)/ON (boucle ouverte)			

Figure 5 - (N° de cat. O2C04) Champ de vision
Lentille haute densité (cadre bleu), hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)

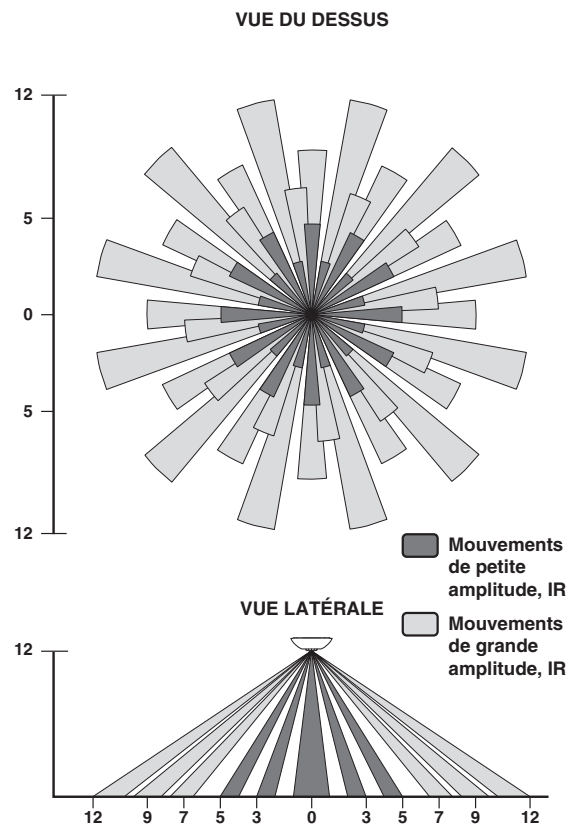


Figure 6 - (N° de cat. O2C15) Champ de vision
Lentille longue portée (cadre noir), hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)

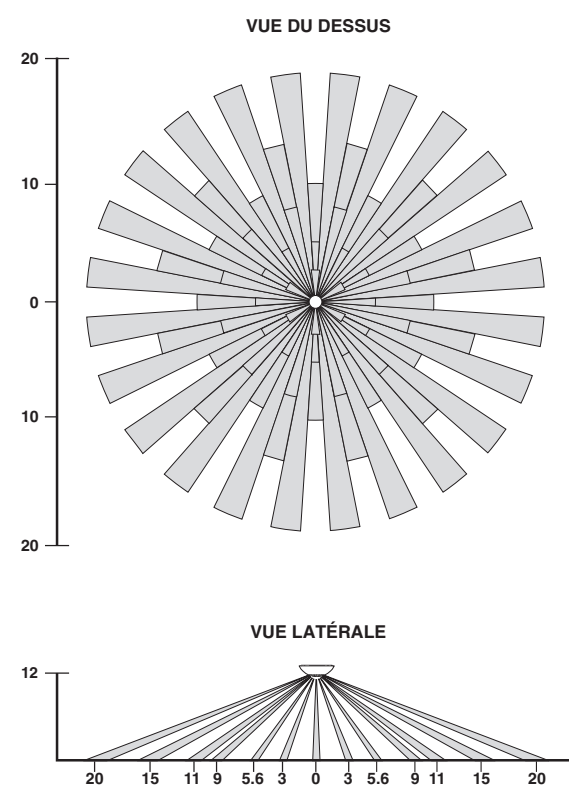


Figure 7 - Champ de vision (lentille à portée moyenne)
Lentille à portée moyenne (cadre rouge), hauteur de 13 à 20 pi (4 à 6,1 m)

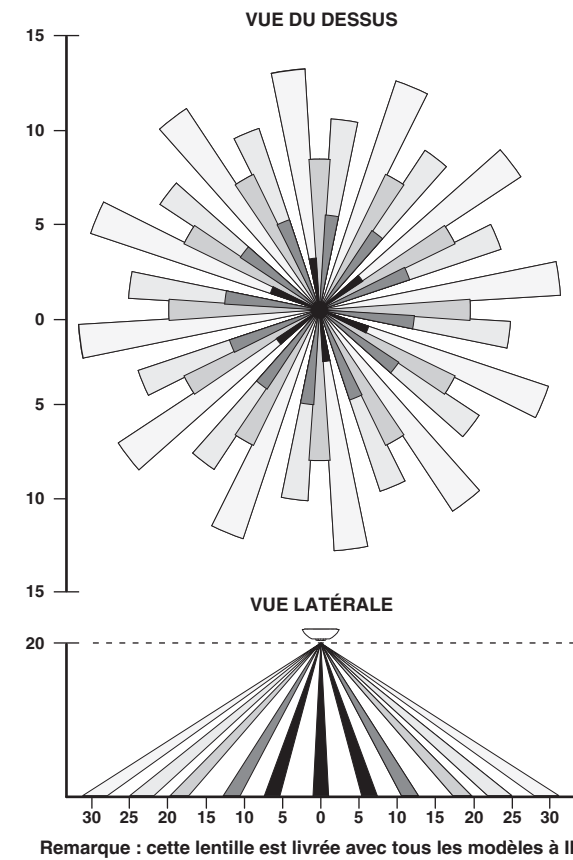


Figure 8 - Pour changer de lentille
Tourner pour aligner les flèches et tirer

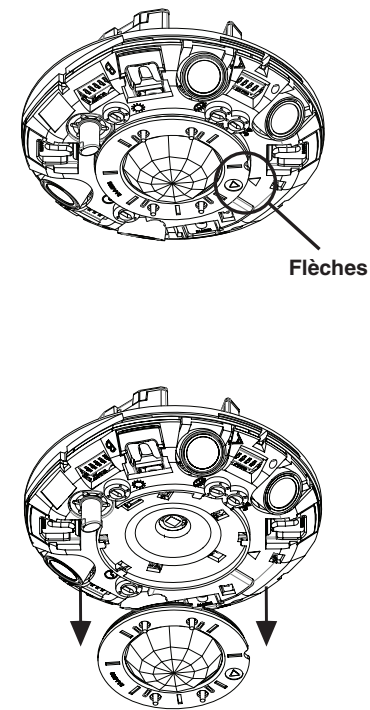
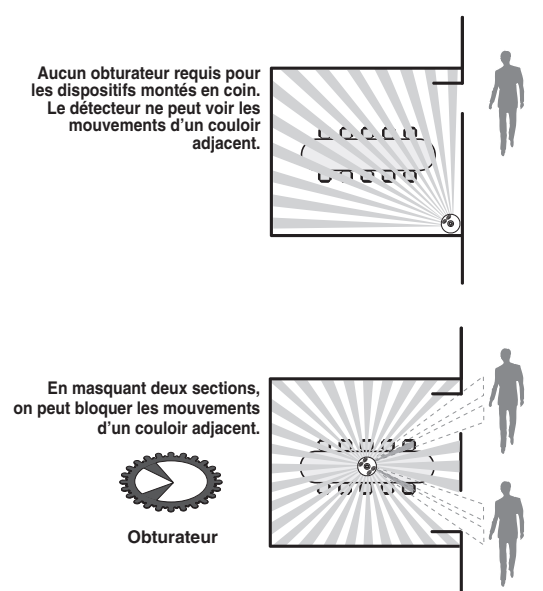


Figure 9 - Schéma d'emplacement



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Les lumières ne s'allument pas**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché.
 - le mode de mise hors tension forcée a été activé (se reporter au tableau 2 pour savoir comment le désactiver).
- Les lumières restent allumées**
 - mouvements constants (réduire la sensibilité de 25 % [bouton ROUGE ou VERT ou les deux], retirer la source de mouvements ou déplacer le détecteur).
 - mouvements détectés dans un couloir adjacent (mettre le détecteur en mode de vérification et marcher dans le couloir; si les lumières s'allument encore, déplacer le détecteur).
 - le mode de mise sous tension forcée a été activé (se reporter au tableau 2 pour savoir comment le désactiver).
- Les lumières restent allumées trop longtemps**
 - le délai d'éteinte est trop long (vérifier la position du cadran noir - le délai type est de 10 minutes).
 - si le témoin reste allumé en rouge pendant plus de cinq minutes, c'est que le dispositif est défectueux - contacter le service d'assistance technique.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le 1-800-405-5320.
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au www.leviton.com.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

BREVETS

Ce produit peut être couvert par brevets américains US 8,154,154; 7,924,155; 8,227,731; 7,608,807 et 8,115,626.

© 2017 Leviton Mfg. Co., Inc.

PK-93871-10-05-2D

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.